



Adoption simple d un majeur

Par **legras**, le **31/08/2009** à **17:49**

Bonjour,

Mon fils de 21 ans n'a jamais connu son père biologique.nous nous sommes séparés quand il avait 13 mois.ça fait 18 ans que j ai un ami (nous ne sommes pas déclarés ensemble)et mon fils le considère comme son père depuis l enfance.Celui-ci est veuf et à 3 grands enfants et 7 petits enfants.Ses enfants sont depuis tout temps les frères et soeurs de mon fils Benjamin.Nous habitons un village et les habitants le considère comme le fils de...,a la différence qu'il ne porte pas le meme nom.Cela lui pose un gros problème d'identité et il voudrait que mon ami puisse l'adopter et porter son nom.Il s'agirait d'une adoption simple.Cela est-il possible et que me conseilleriez vous comme lettre pour en faire la demande?Je vous remercie d'avance .